



▲ Royan - Vue du casino par Ch. Mercereau vers 1860.

Les villégiateurs de Royan-les-Bains

1842 - 1875

Le maire Bonpieyre, le docteur Pouget, Lecoutre de Beauvais et l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lessore qui vient d'être nommé à Royan, souhaitent tous ouvrir un casino avec une hydrothérapie, devenu indispensable pour faire de Royan une vraie station balnéaire mondaine.

LA SOCIÉTÉ CIVILE DES BAINS DE MER CRÉÉ LE PREMIER CASINO

Le docteur Pouget raconte la création de ce premier casino ¹: « Heureusement un local se composant d'une maison et d'un fort grand jardin fut mis en vente. Monsieur Lessore se mit en tête de stimuler les Royannais, il les décida à acheter le local et quelques terrains voisins pour aller directement au-dessus de la mer. Monsieur Lessore dessina les jardins, les fit planter, appropria la maison à sa nouvelle destination avec la bonne volonté de quelques entrepreneurs ». Il s'agit de la maison du riche anglais Thomas Wildman, de ses vignes et de certains terrains contigus, achetés pour 26 000 francs et situés dans un site ravissant qui domine la mer, juste derrière les hôtels aristocratiques de Bordeaux et d'Orléans. Selon le docteur Pouget qui en prend le contrôle, ce casino provisoire est prêt à l'ouverture des bains en 1842. Il est remanié trois ans plus tard sur les plans de l'architecte parisien Demangeat afin d'y inclure un système complet de bains chauds, celui-ci se retirera pour des raisons financières.

C'est l'ingénieur Lessore qui le transforme en un petit palais de style classique avec perron, péristyle de huit colonnes et fronton triangulaire. Les Royannais fondent en 1843 la Société Civile des Bains de Mer, au capital de 65 250 francs réparti en 261 actions, regroupant des propriétaires et commerçants locaux et des capitaux bordelais et charentais, afin de créer

l'établissement du casino assurant aux baigneurs « des bains froids à la lame sur la plage et des bains de mer chauds et d'eau douce dans l'intérieur de l'établissement ». Bec et La Grandière, futurs maires, Pelletan, Botton et le docteur Pouget, sont actionnaires. Ce casino prend le contrôle des bains de Foncillon, réservés aux dames. À l'instar des thermes romains, il offre des salles de réunion, de billard, de bal, de musique, de gymnastique et de tir au pistolet. Mais il permet surtout l'ouverture d'un cercle de jeu. Denis Butaye, dans sa thèse sur la station, met longuement l'accent sur un point trop ignoré jusque-là, le cercle de jeu. Les jeux d'argent sont illégaux en France depuis Napoléon, mais tolérés dans les stations balnéaires pendant la saison. Le cercle de jeu du casino est une de ses activités principales, dès l'origine, ce qui attire immédiatement une nombreuse clientèle ².

Dès 1846, le casino se retrouve au milieu d'un parc magnifique dessiné par l'ingénieur Augustin Botton, successeur de Lessore. C'est un capricieux jardin anglais avec des balançoires, un ingénieux pavillon qui tourne pour être toujours abrité du vent et un hémicycle de verdure en gradins offrant une vue splendide sur la mer. Mais seuls, ceux qui disposent d'une lanterne, ou d'un domestique avec une lanterne, peuvent y aller de nuit, sans trop de danger, car la voirie reste mauvaise et il n'existe pas le moindre éclairage nocturne.